

À la Une > Région > Édition Alpes > [Interview du préfet Marc Chappuis: "Il faut produire plus d'énergies renouvelables dans les Alpes-de-Haute-Provence"](#)

**P** Article réservé aux abonnés

# Interview du préfet Marc Chappuis: "Il faut produire plus d'énergies renouvelables dans les Alpes-de-Haute-Provence"

Par [Jean-Christophe MAGNET](#), [Emmanuelle FABRE](#)

Publié le 28/10/23 à 11:02 - Mis à jour le 28/10/23 à 11:06



"Il faut savoir ce que l'on veut, on ne peut pas faire sans le solaire", assure le préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

Photo illustration Gilles bader



 Digne-les-Bains

## **Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence Marc Chappuis assure, dans une interview accordée à La Provence, que l'Etat n'a jamais autant investi dans les projets locaux.**

"Mon rôle, c'est de lever les freins pour que les projets se concrétisent." La position de **Marc Chappuis** est claire : le préfet des Alpes-de-Haute-Provence compte bien faire avancer le territoire face aux (nombreux) défis d'une époque bousculée, à la croisée des chemins. Gestion de l'eau, développement du photovoltaïque, pastoralisme et loup... Le dossier "Environnement" est épais sur son bureau digne.

Car même ici, il faut désormais appréhender l'eau "en termes de qualité, de quantité, et d'accès à la ressource", rappelle le haut fonctionnaire. Mais aussi, juge-t-il, pousser encore le développement des parcs solaires, pour "**décarboner l'économie**". Quid des grincheux ? "Il faut savoir ce que l'on veut, on ne peut pas faire sans le solaire", tranche Marc Chappuis.

## **"De l'argent disponible pour les projets locaux"**

Et c'est sur les projets des collectivités que l'État compte s'appuyer pour aller de l'avant, explique son représentant dans le département. L'État surplombant, prescriptif et donneur de leçon, "c'est fini" explique-t-il en substance.

"L'action sur les territoires n'est plus la même : on part du terrain pour identifier les projets des élus, puis on mobilise les ministères pour les accompagner", dessine le préfet. "Il y a des priorités d'action publiques qui sont définies, comme la planification écologique, poursuit-il. À partir de là on établit un cadre de dialogue avec les élus locaux, et c'est l'addition de leurs projets qui va faire les grandes transformations."

**À lire aussi : Risque terroriste, Fichés S, délinquance... le préfet des Alpes-de-Haute-Provence veut "plus de bleu sur le terrain"**

"L'action sur les territoires n'est plus la même : on part du terrain pour identifier les projets des élus, puis on mobilise les ministères pour les accompagner", dessine le préfet. "Il y a des priorités d'action publiques qui sont définies, comme la planification écologique, poursuit-il. À partir de là on établit un cadre de dialogue avec les élus locaux, et c'est l'addition de leurs projets qui va faire les grandes transformations."

D'autant que "ce n'est pas un problème d'argent, lance-t-il aux sceptiques. On n'a jamais autant investi dans les projets locaux, il n'y a jamais eu autant d'argent disponible pour cela." Avec un leitmotiv : "une exigence d'efficacité que nos concitoyens attendent aujourd'hui. Nous sommes comptables d'une certaine efficacité de l'action publique."

Notre interview.

**Le photovoltaïque est en pleine expansion dans le département. Y a-t-il un emballement ?**

Il n'y a pas d'emballement car nous sommes encore loin des objectifs donnés au niveau national. Sur ce sujet, il faut savoir ce que l'on veut : on ne peut pas vouloir une **économie décarbonée** et ne pas vouloir de panneaux solaires ou d'éoliennes.

Nous avons ici une responsabilité particulière, car nous sommes un département pionnier en termes d'énergies renouvelables. La **chaîne hydroélectrique Durance-Verdon**, c'est l'équivalent de plusieurs réacteurs nucléaires... Nous sommes dans une conversion massive de l'énergie carbonée vers de l'énergie décarbonée.

Le déplacement en voiture, la fabrication de l'acier à Marseille... Il va falloir que cela se fasse sans énergies fossiles et avec de l'électricité ! Chez nous, il y a beaucoup de soleil, de l'espace, c'est rentable de mettre des panneaux solaires. Les 200 km de canaux pourraient par exemple être couverts par du solaire, je le souhaite.

Il faut avancer avec beaucoup de pédagogie, de concertation, mais il faut aller dans cette direction et se rapprocher d'un équilibre entre consommation et production d'électricité locale. On en est loin.



Le préfet Marc Chappuis parle d'un "parcours du combattant" pour la création d'un parc solaire. PHOTO/ STÉPHANE DUCLET

### **Quel message, en tant que représentant de l'État, donnez-vous à ceux qui contestent ces projets ?**

Nous avons déjà dans le département développé des grands champs photovoltaïques ces dernières années, **comme aux Mées**, sans que cela déclenche de protestation virulente. Il ne s'agit pas de mettre des panneaux partout. Produire de l'énergie renouvelable et protéger le charme et l'identité paysagère du département ne sont pas incompatibles.

Créer un parc solaire, il faut compter dix ans, pas trois mois. C'est un parcours du combattant, il y a des enquêtes, des études, et c'est très bien! **Le projet de Cruis**, par exemple, qui défraie la chronique a été lancé il y a plus de 15 ans. Il y a eu plusieurs élections municipales depuis : il y a une adhésion massive de la population. Il y a eu de multiples recours. Des gens qui sont contre, ils ont le droit de le dire, mais ce projet se fait dans des conditions strictement légales. Les opposants peuvent intenter des actions en justice, mais s'il y a une obstruction des travaux cela relève d'une infraction.

Je rappelle que si nous pouvons aujourd'hui bénéficier de l'énergie hydroélectrique, c'est parce que les habitants des vallées ont vécu des traumatismes autrement

plus importants, et nous les en remercions - le président de la République a ainsi remercié au nom de la Nation [le village de Savines](#).



Lire le journal

LaProvence.

Mon compte

## Combien de communes mettent en oeuvre la loi d'accélération des énergies renouvelables ?

Une cinquantaine de communes du département nous ont répondu. Jusqu'à présent les communes subissaient, en étant démarchées par les opérateurs qui trouvaient des terrains. Aujourd'hui elles peuvent reprendre la main en définissant les zones où elles souhaitent accueillir du photovoltaïque. C'est une très bonne chose.

A lire aussi

Recommandé par Outbrain



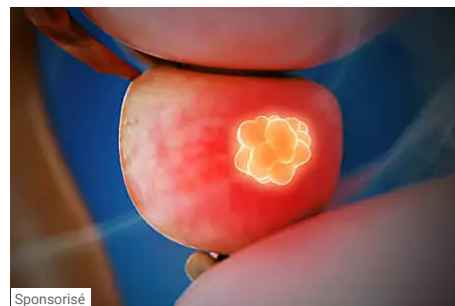
Voici "Quand on entend tout ce qui se dit..." : Chico, fondateur des Gipsy Kings, s'exprime sur l'accident de Kendji Girac (ZAP TV)



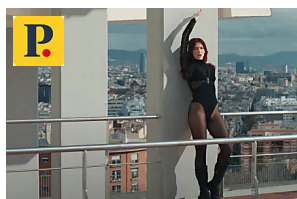
Citroën C3  
C3 Origin : C3 c'est 3 €/jour



GEO  
Un énorme requin décapite une baleine devant les sauveteurs



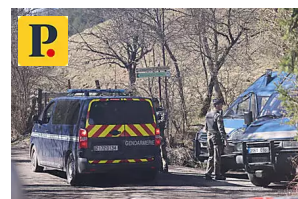
Infonews-Sante  
Prostate gonflée après 50 ans ? Un expert supplie les Français de faire ce geste chaque matin ?



À bas les pantalons : la tendance du "No pants" gagne du terrain chez les...



Mort d'Émile : l'étrange personnalité de la randonneuse qui a trouvé l...



Mort d'Émile : de nouveaux ossements ont été trouvés au Vernet